

Bessoncourt

La saison de pêche à l'étang communal n'est pas terminée

L'association de pêche de l'étang communal du Moulin des Bois a reconduit son équipe dirigeante. Le dévoué Louis Heurter assurera encore la présidence, assisté de Pascal Pichon à la vice-présidence. Bernard Tournier et Luc N'Guyen assureront respectivement la trésorerie et le secrétariat.

Après une année 2015 morose due aux grandes chaleurs de l'été, et dans le but de préparer la nouvelle saison qui démarrera le

6 mars, les responsables ont décidé d'autoriser la pêche aux carnassiers les samedis et dimanches jusqu'à fin novembre à raison de 10 € par jour (7 h 30-16 h). Il reste environ une centaine de kilos à pêcher.

Les cartes à l'année sont vendues à 60 € pièce et, bien entendu, les associations pourront organiser des journées truites l'année prochaine en réservant leurs dates le plus tôt possible auprès du président au 06.15.24.25.81.



■ Le président Louis Heurter consacre beaucoup de temps et d'énergie à l'entretien de l'étang